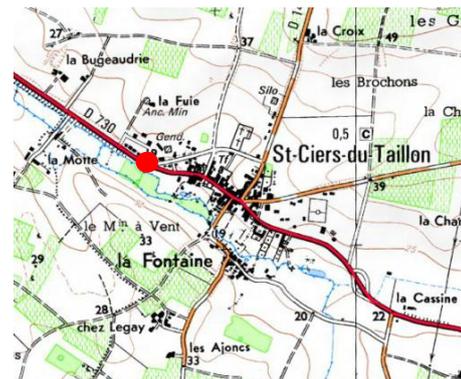


REMEANDRAGE, RENATURATION ET DIVERSIFICATION DES ÉCOULEMENTS DU TAILLON SUR LA COMMUNE DE SAINT-CIERS-DU-TAILLON (17)

Suite à une étude diagnostic globale effectuée en 2011 sur le bassin versant du Taillon, différents dysfonctionnements du cours d'eau ont été identifiés face aux objectifs à court terme (2015) de la Directive Cadre Européenne sur l'eau. Dans le cadre du Programme Pluriannuel de Gestion établi sur 5 ans, le SIAH du Taillon a consacré sa 3^{ème} année au **reméandrage** du Taillon en aval du bourg de Saint-Ciers-du-Taillon. Les travaux comprennent la **suppression d'un micro-seuil artisanal, le reméandrage, la renaturation et la diversification des écoulements** du Taillon dans une frênaie sous l'emprise foncière communale.



Maître d'ouvrage : SIAH du Taillon

Période de réalisation et durée des travaux : Du 28/08/17 au 22/09/17 (4 semaines de travaux)

Coût total et financements du projet : 39 419,50 € HT

Financé à 60% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, à 20% par le Conseil Départemental 17 et 20% en autofinancement. La maîtrise d'œuvre du bureau d'études s'élève à 5 250 € HT et les travaux réalisés par l'entreprise à 34 169,50 € HT.

Entreprise / Régie : VALCORE (Baignes 16)

Etat des lieux avant / après :

Sur cette partie aval du bourg, le cours d'eau était fortement anthropisé, le lit a été **sur-élargit et recalibré**. Les écoulements étaient homogènes à cause de la présence d'un **micro-seuil artisanal** et les fonds colmatés par une **épaisseur de vase conséquente**. Le lit avait été déplacé lors du remembrement et une grande partie s'est retrouvée sans corridor végétalisé, en plein ensoleillement.

AVANT	APRES
<ul style="list-style-type: none"> - Envasement - Ecoulement homogène - Eutrophisation - Lit mineur sur-élargit - Peu d'habitat pour la faune 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des écoulements - Diversification des habitats pour la faune - Amélioration de l'autoépuration de l'eau - Alternance de fosses et de radiers - Gain esthétique



Photo avant travaux



Photo pendant travaux



Photo après travaux

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande : CCTP et plans

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr

Présentation des objectifs précis des travaux effectués :

- Recréer un lit d'étiage naturel et des habitats intéressants où le cours d'eau a été recalibré et rectifié ;
- Réduire la section du lit et ainsi créer des zones d'accélération du courant ;
- Limiter la sédimentation et permettre un phénomène d'autocurage ;
- Assurer la continuité écologique et améliorer la qualité de l'eau (température, oxygène,...) ;
- Rendre les lieux attractifs au public.

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Ces travaux sont complémentaires à la première tranche réalisée en 2015 (arasement de seuil et plantation de ripisylve sur la partie amont). La technique consistait à suivre les caractéristiques élaborées par le **calcul du reméandrage** sur un plan établi par le bureau d'études (en concertation avec M.BRAMARD, spécialiste en hydromorphologie de l'AFB 86).

Détails Interventions	Coût
Zone d'installation et repli de chantier	2750,00 €
Zone de chantier : remise en état	1150,00 €
Études d'exécution et Dossier de récolement	710,00 €
SOUS TOTAL	4610,00€ HT
Suppression d'un seuil aval y compris retalutage des berges	388,00 €
Création et terrassement du nouveau lit - Creusement des fosses - Talutage des berges - Mise en dépôt des déblais pour le comblement futur de l'ancien lit	6123,75 € (375m3 à 16,33€/m3)
Fourniture et mise en place d'encrochements (40-50 cm) sur les berges y compris terrassement et régilage sur place	6342,50 € (215T à 29,5€/T)
Fourniture et mise en place de matériaux graveleux (Ø 20-150 mm) pour stabiliser le nouveau lit y compris terrassement	6423,75 € (225T à 28,5€/T)
Fourniture et mise en place de blocs (Ø4-20cm) pour stabiliser le nouveau lit	3576,50 € (115 T à 31,11€/T)
Comblement de l'ancien lit et nivellement des abords	4725,00 € (375m3 à 12,60€/m3)
Ensemencement des berges du nouveau lit	1980,00€ (600m2 à 3,30€/m2)
SOUS TOTAL	29559,50 € HT
TOTAL TRAVAUX HT	34169,50 € HT

Informations sur les aspects administratifs :

Un arrêté préfectoral datant d'avril 2015 autorise, via le dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) au titre de la Loi sur l'Eau, le SIAH du Taillon à mettre en œuvre les travaux prévus dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion pour une durée de 5 ans (2015-2021). Ces travaux de reméandrage ont été facilités car le site est communal et qu'aucune opposition au projet n'a été manifestée.

Informations complémentaires sur la prestation :

Une **pêche de sauvetage** a été réalisée par la Fédération de pêche de Charente-Maritime lorsque l'ancien lit du Taillon a été déconnecté. Le SIAH du Taillon a choisi de poursuivre son programme de travaux sur la commune de Saint-Ciers-du-Taillon car le projet était ambitieux et moins contraignant pour les accès. Par ailleurs, le fait d'effectuer les travaux dans un bourg **permet facilement aux riverains et aux élus de visualiser les effets recherchés sur le milieu aquatique**. Tout le monde peut s'arrêter et marcher le long du cours d'eau.

Présentation des impacts observés :

L'expérience a été positive dans l'ensemble. Les élus se sont bien impliqués au projet notamment lors des réunions de chantier hebdomadaires et l'entreprise a su entretenir le dialogue avec les riverains.

Suivi mis en place :

Après validation des plans et avant la réalisation du chantier, un inventaire piscicole et un suivi hydromorphologique a été réalisé par l'ONEMA dans le cadre du suivi du chantier. Deux points IBG ont été implantés par la « Cellule Rivière » du Conseil Départemental de Charente-Maritime dans le cadre du suivi biologique. Un suivi photographique est également mis en place.

Commentaires :

Les travaux font office de site « vitrine » en **Charente-Maritime** notamment grâce à l'intervention technique de M.BRAMARD afin que le bureau d'études réalise les plans de travaux adaptés aux exigences techniques attendues sur le terrain.

Lien 1^{ère} tranche : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/113/138/2016-Effacement_seuil_renaturation_St%20Dizant.pdf

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Fabien DOUMERET – 06.21.67.69.72 – fabien.doumeret@haute-saintonge.org

Président du Syndicat au moment de travaux : Patrick CHERAT – stciers.du.taillon@mairie17.com